

VISIODENT
Société Anonyme au capital de 672.676,64 €

Siège social : 30 bis, rue du Bailly
93210 - LA PLAINE ST DENIS

327 500 849 RCS BOBIGNY

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2010 au 30 JUIN 2010

1. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS
2. ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER
3. RAPPORT D'ACTIVITE SUR LE SEMESTRE
4. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES

1 COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS

I – ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE DU GROUPE

ACTIF	Note	* sur 06 mois 30/06/2010	* sur 12 mois 31/12/2009
En Euros			
Immobilisations incorporelles	1	1 131 209	1 327 005
Ecart d'acquisition / Goodwill	2	404 121	404 121
Immobilisations corporelles	3	160 104	108 298
Autres actifs financiers	4	89 238	113 552
Total des actifs non courants		1 784 673	1 952 977
Stocks de marchandises	5	429 792	596 169
Clients et comptes rattachés	6	1 901 865	1 879 229
Autres actifs courants	8	180 891	632 190
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	1 158 314	611 949
Actifs destinés à être cédés			1 040 571
Total des actifs courants		3 670 862	4 760 109
Total de l'actif		5 455 534	6 713 086

PASSIF	Note	30/06/2010	31/12/2009
En Euros			
Capital		672 677	672 677
Primes		1 424 782	1 424 782
Titres autodétenus			
Réserve légale		68 611	68 611
Report à nouveau		-25 722	34 777
Réserves Groupe		-305 513	-450 448
Autres réserves		450 006	906 166
Résultat consolidé		-235 961	-371 723
Capitaux propres (Part du groupe)	10	2 048 879	2 284 841
Intérêts minoritaires	11		136 841
Total Capitaux propres		2 048 879	2 421 682
Provisions pour risques et charges	12	196 110	225 951
Emprunts et dettes financières à long terme	13	668 312	769 271
Total des passifs non courants		864 422	995 222
Emprunt et dettes financières à court terme		58 712	49 220
Fournisseurs et comptes rattachés		365 778	693 864
Dettes fiscales et sociales		959 581	921 596
Autres dettes et passifs courants	14	1 158 162	1 140 932
Passifs destinés à être cédés			490 571
Total des passifs courants		2 542 233	3 296 183
Total du passif		5 455 534	6 713 086

II – ETAT DU RESULTAT GLOBAL DU GROUPE

Etat de résultat global du groupe	Note	* sur 06 mois	
		30/06/2010	30/06/2009
En Euros			
Chiffre d'affaires	16	2 965 816	4 413 800
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		-681 857	-912 246
Charges de personnel	25	-1 274 355	-1 712 551
Charges externes	17	-773 301	-743 918
Impôts et taxes		-59 504	-68 442
Dotations aux amortissements	18	-352 400	-343 013
Dotations aux provisions	18	25 159	-2 084
Variation des stocks et produits en cours et de produits finis		-166 377	-355 786
Autres produits et charges d'exploitation		-350	-16 259
Résultat opérationnel courant		-317 169	259 502
Autres produits et charges opérationnels	19	93 394	-62 010
Résultat opérationnel		-223 775	197 492
Produits de trésorerie & équivalents de trésorerie		2 176	1 957
Coût de l'endettement financier brut		-14 363	-25 388
Coût de l'endettement financier net	20	-12 187	-23 431
Résultat avant impôts		-235 962	174 061
Charge d'impôts			-47 359
Résultat après impôts des activités poursuivies		-235 962	126 702
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			0
Résultat net de la période		-235 962	126 702
Résultat global de la période		-235 962	126 702
Part du groupe		-235 962	137 158
Part des minoritaires			-10 456
Résultat net par action	21	-0,06	0,03
Résultat dilué par action	21	-0,06	0,03

III – TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital		Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Actions autodétenues		TOTAL
	Nombre	Montant					Nombre	Montant	
Capitaux propres 31/12/2008	4 288 170	686 107	1 736 688	286 199	- 13 974	497 088	17 794	- 325 337	2 884 566
Augmentat° capital									-
Annulation action propre	- 83 941	- 13 431	- 311 906				- 17 794	325 337	-
Affectation du résultat				448 338	48 750	- 497 088			-
Résultat net part du groupe de l'exercice						137 158			137 158
Distribution dividende				- 210 211					- 210 211
Changement de méthode comptable									-
Capitaux propres 30/06/2009	4 204 229	672 676	1 424 783	524 325	34 777	137 158	-	-	2 793 721
Augmentat° capital									-
Annulation action propre									-
Affectation du résultat									-
Résultat net part du groupe de l'exercice						- 508 881			-
Distribution dividende									-
Changement de méthode comptable									-
Capitaux propres 31/12/2009	4 204 229	672 676	1 424 783	524 325	34 777	- 371 723	-	-	2 284 840
Augmentat° capital									-
Annulation action propre									-
Affectation du résultat				- 311 224	- 60 499	371 723			-
Résultat net part du groupe de l'exercice						- 235 962			- 235 962
Distribution dividende									-
Changement de méthode comptable									-
Capitaux propres 30/06/2010	4 204 229	672 676	1 424 783	213 101	- 25 722	- 235 961	-	-	2 048 878

IV – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Tableau des flux consolidés	* sur 06 mois	* sur 12 mois
	30/06/10 *	31/12/09 *
En Euros		
Résultat net total consolidé	-235 962	-381 165
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	322 557	689 131
- Variation des impôts différés	0	0
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	0	0
- Flux liés aux activités cédées et abandonnées	0	-439 636
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	
Variation nette des actifs et des passifs courants	355 976	-257 863
Flux liés aux activités cédées et abandonnées	0	-517 072
Flux net de trésorerie généré par l'activité	442 571	-906 605
Acquisitions d'immobilisations	-215 608	-394 021
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	7 200	12 282
Flux liés aux activités cédées et abandonnées	0	1 157 930
Incidence des variations de périmètre	413 160	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	204 752	776 191
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	-210 211
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
Augmentation de capital, ou autres fonds propres	0	0
Diminution de capital, ou autres fonds propres	0	-325 337
Opération sur actions propres	0	325 337
Emissions d'emprunts	0	750 000
Remboursement d'emprunt	-100 959	-946 919
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-100 959	-407 130
Variation de trésorerie	546 364	-537 544
Trésorerie à l'ouverture	611 949	1 149 493
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 158 314	611 949

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

A. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Visiodent est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code du commerce.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2010 du Groupe Visiodent SA sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre
Rapport financier semestriel 2010/V2

2009. Ces comptes consolidés annuel 2009 sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*), tel qu'adopté dans l'Union européenne

Le référentiel comptable international est disponible sur le site suivant :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont exposés à la note sur la dépréciation des actifs et des provisions pour risque.

D'autre part, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) a été considérée par le Groupe comme une charge opérationnelle ne répondant pas aux critères de l'IAS 12 « impôt sur le résultat » et donc ne donnant pas lieu à impôts différés.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro et toutes les valeurs sont arrondies à l'euro plus proche, sauf indication contraire.

Les comptes consolidés au 30 juin 2010 font apparaître une perte de 235 961 euros part du Groupe.

1. PRINCIPE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de VISIODENT S.A. et de ses filiales préparés à chaque date de clôture.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle cesse d'être exercé par le Groupe.

Le contrôle est défini comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote.

L'intégralité des soldes et transactions intra-groupe sont éliminés. L'ensemble des actifs, passifs, et éléments du compte de résultat des sociétés concernées sont pris en compte.

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	Adresses	N° siren	% de détention	Intégration	Clôture
SA Visiodent	30 bis rue du Bailly 93210 La Plaine Saint Denis	327 500 849	NA	Maison Mère	31-déc
SRL Visiodent Italia	Via ugo la Malfa 5 20063 Cernusco / Italie		99,97%	Globale	31-déc

Au cours du 1^{er} semestre 2010, la société Visiodent SA a cédé sa participation de 51% dans le capital de la société Nemotec à des tiers hors groupe. Cette cession avait été déjà appréhendée dans les comptes consolidés de l'exercice clos au 31/12/2009 à travers la norme IFRS 5.

La société a donc été sortie du périmètre de consolidation du 30 juin 2010.

Par ailleurs, le résultat de cession a été déterminé sur la base des derniers comptes obtenu de la société Nemotec à savoir ceux du 31 décembre 2009. Le résultat de cession s'élève à 135 571 € et a été pris en compte au niveau du poste « autres produits et charges exceptionnels » de l'état du résultat global du Groupe.

Concernant la filiale SRL Visiodent Italia, celle-ci n'a plus d'activité depuis le 1^{er} janvier 2010 et devrait être liquidée sur le second semestre de 2010. Le Groupe n'ayant pu obtenir de situation de cette société au 30 juin 2010, les comptes consolidés du Groupe Visiodent ont été établis avec les comptes du 31 décembre 2009 de la SRL Visiodent Italia.

3. METHODES COMPTABLES ET DE CONSOLIDATION

➤ **Capitaux propres**

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Suite à la cession de la filiale Nemotec, les capitaux propres ne comportent plus de part relatif aux minoritaires. La SRL Visiodent Italia étant détenue à 99.97%, le Groupe a décidé de ne pas constater d'intérêts des minoritaires.

Les capitaux propres comprennent donc le capital social de Visiodent SA, ainsi que les réserves et résultats accumulés par le groupe.

➤ **Immobilisations incorporelles et amortissements - dépréciations**

Les immobilisations incorporelles

Pour remplir la définition d'une immobilisation incorporelle, un élément doit être identifiable (séparable ou issu de droits contractuels ou légaux) contrôlé par la société et il doit être probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet élément iront à l'entreprise.

Une immobilisation incorporelle acquise est reconnue au bilan dès lors que son coût peut être mesuré de façon fiable sachant qu'il est présumé dans ce cas que des avantages économiques futurs attribuables à cette immobilisation iront à l'entreprise.

Elles comprennent les postes suivants :

- logiciels acquis par les sociétés du Groupe : il s'agit de ceux destinés à l'usage interne,
- logiciels créés ou en cours de développement : ils répondent aux critères requis pour leur activation,
- Les brevets.

Les frais de développement de logiciels

Les frais de développement de logiciels sont comptabilisés à l'actif dès lors que tous les critères requis par l'IAS 38 sont réunis, à savoir :

- le produit ou procédé est clairement défini, et les frais qui lui sont imputables peuvent être identifiés et mesurés de manière fiable,
- la faisabilité technique du produit ou procédé peut être démontrée,
- le produit ou procédé est destiné à être achevé et commercialisé, ou utilisé par l'entreprise,
- l'existence d'un marché pour le produit ou, s'il est destiné à être utilisé en interne, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée,
- les ressources adéquates existent, ou leur disponibilité peut être démontrée, afin de mener à bien le projet pour commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

Les autres dépenses de développement ne satisfaisant pas à ces critères sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Amortissements - Dépréciations

Le principe d'amortissement varie en fonction de la nature des éléments composant les immobilisations incorporelles et en fonction de la durée d'utilité finie ou indéfinie conformément aux normes IFRS :

Immobilisation incorporelle à durée d'utilité finie :

- les logiciels acquis en vue d'un usage interne sont amortis sur une durée de trois ans.
- Les coûts de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles sont amortis à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, de façon linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Conformément à l'IAS 36, les coûts de développement portés à l'actif et non encore amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation.

Immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée :

- Les écarts d'acquisition.

Concernant ces immobilisations, des tests de dépréciation sont réalisées une fois par an.

➤ **Ecart d'acquisition**

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation des sociétés consolidées et la quote-part du Groupe dans leur actif net évalué à la juste valeur à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition comptabilisé à l'actif du bilan consolidé est soumis à un test annuel de dépréciation. Il est comptabilisé à son coût déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. Le cas échéant, le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

➤ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées dans le patrimoine à leur coût d'acquisition. Les biens acquis au moyen de contrats de crédit-bail ne sont pas enregistrés en immobilisations car les montants ne sont pas significatifs. Il s'agit essentiellement de véhicules.

Les charges liées aux contrats de location simple sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Le rythme de consommation des avantages économiques futurs est déterminé suivant le mode linéaire, pour tous les biens pouvant en faire l'objet, en fonction de la durée attendue d'utilisation par VISIODENT :

Installations diverses :	10 ans
Matériel de transport :	3 ans
Matériel de bureau et informatique :	3 à 5 ans
Mobilier de bureau :	5 ou 10 ans

➤ **Les autres actifs financiers**

Les autres actifs financiers sont constitués de prêts et cautionnements. Elles sont comptabilisées à leur coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

➤ **Stocks**

Les stocks sont évalués conformément à l'IAS 2. La méthode d'évaluation est celle du « coût unitaire moyen pondéré ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks font l'objet d'un inventaire physique à chaque arrêté. Une provision est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'achat, ou s'il existe des risques de non écoulement. Les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés.

➤ **Créances clients et autres créances**

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'impossibilité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Les perspectives de remboursement sont fondées sur les meilleures appréciations possibles du risque de non recouvrement des créances concernées.

➤ **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ainsi, la trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les disponibilités en banque et en caisse, ainsi que les placements de trésorerie en valeurs mobilières de

placement dont les sous-jacents ne présentent pas de risques significatifs de fluctuation et dont les variations de juste valeur sont non significatives.

➤ **Risque de change**

Les opérations des filiales du Groupe sont exclusivement effectuées en Euro. Depuis la mise en place de la monnaie unique européenne, le risque de change auquel s'expose le Groupe est donc quasi inexistant.

➤ **Retraitement des amortissements et provisions**

L'incidence sur les comptes des écritures passées par la seule application de la législation fiscale, est éliminée des comptes consolidés.

➤ **Impôts différés**

Les impôts différés sont déterminés, selon une approche dite bilancielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont comptabilisés conformément à la norme IAS 12.

Par dérogation au principe général énoncé ci-dessus, les différences temporaires résultant de la comptabilisation d'écarts d'acquisition, lorsque leur amortissement n'est pas déductible fiscalement, ne génèrent pas d'impôt différé passif.

➤ **Provision pour indemnités de départ à la retraite**

Conformément à la norme IAS 19 « avantages au personnel », les engagements de retraite et d'indemnités de départ à la retraite sont évalués sur une base actuarielle en fonction de la rémunération annuelle du personnel, de son ancienneté et d'un coefficient de rotation (Turn-over), variable en fonction de l'âge des salariés. Le taux d'actualisation retenu est de 3%. Ces engagements de retraite et d'indemnités de départ à la retraite font l'objet d'une provision comptabilisée par le Groupe VISIODENT.

➤ **Provision pour risques et charges**

Les provisions correspondent aux engagements résultants de litiges et risques divers, dont l'échéance ou le montant sont incertains, auxquels le Groupe peut être confronté dans le cadre de ses activités. Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidité peuvent être estimées de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

➤ **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de concessions de licences de logiciels, de ventes de matériels ainsi que de prestations de services liées aux contrats de maintenance.

Licences de logiciel et ventes de matériels

Les redevances afférentes aux licences de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au moment de la livraison des produits dans la mesure où aucune obligation n'existe à l'égard des clients. Le chiffre d'affaires correspondant aux ventes de matériels est considéré comme acquis lors de la livraison des produits.

Prestations de services

Les prestations de services sont reconnues à l'avancement. Les contrats de maintenance vendus aux clients courent sur une période de 12 mois et peuvent donc s'étaler sur deux exercices. La part du contrat de maintenance se rapportant à l'exercice à venir est comptabilisée en produits constatés d'avance selon un mode de répartition calculé prorata temporis. Leur évaluation en prix de revient continue d'être appliquée conformément aux exercices précédents.

B - NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU BILAN

Note 1 - Immobilisations incorporelles et amortissements - dépréciations

- **La variation des valeurs brutes des immobilisations incorporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Nature	31/12/2009	Augmentation	Diminution	30/06/2010
Frais de développement	1 133 225			1 133 225
Concessions, licences et logiciels	1 372 038	124 374		1 496 412
Fonds commercial	203 064			203 064
Autres immobilisations incorporelles	108 396	7 721		116 117
Total valeurs brutes	2 816 723	132 095	-	2 948 818

Aucun frais de développement n'a été engagé sur l'exercice 2010.

Les concessions, licences et logiciels se composent de logiciels acquis et créés par la société. L'augmentation du poste correspond à la production immobilisée du logiciel Visiodent pour 107 K€ et à des achats de logiciels pour 17 K€

Le fonds commercial concerne la valeur du fonds après fusion réalisée le 1^{er} décembre 1995.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent aux frais de dépôts des brevets.

- **La variation des amortissements - dépréciations des immobilisations incorporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Nature	31/12/2009	Augmentation	Diminution	30/06/2010
Frais de développement	575 713	157 885		733 598
Concessions, licences et logiciels	829 113	168 882		997 995
Fonds commercial	-			-
Autres immobilisations incorporelles	84 890	1 126		86 016
Total amortissements	1 489 716	327 893	-	1 817 609

Les frais de développement des nouveaux produits ainsi que les logiciels créés s'y rattachant, sont amortis sur une durée allant de 3 à 5 ans à compter de leur date de mise en service.

Les logiciels acquis sont amortis dès leur acquisition sur une durée de trois ans correspondant à leur durée d'utilisation.

Les brevets sont amortis dès leur date d'acquisition ou date de dépôt sur une durée allant de 3 à 15 ans correspondant à leur durée de privilège.

Note 2 – Ecart d'acquisition – Goodwill

➤ **La variation des valeurs brutes des écarts d'acquisition se présente comme suit (en Euros) :**

Entreprises concernées	31/12/2009	Augmentation	Sorties de périmètre	30/06/2010
VISIODENT S.A.	1 154 631	-	-	1 154 631
VISIODENT ITALIA	1 128 124	-	-	1 128 124
Total valeurs brutes	2 282 755			2 282 755

➤ **La variation des dépréciations des écarts d'acquisition se présente comme suit (en Euros) :**

Entreprises concernées	31/12/2009	Augmentation	Sorties de périmètre	30/06/2010
VISIODENT S.A.	750 512	-	-	750 512
VISIODENT ITALIA	1 128 124	-	-	1 128 124
Total des amortissements	1 878 631	-	-	1 878 631

Note 3 - Immobilisations corporelles et amortissements

➤ **La variation des valeurs brutes des immobilisations corporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Valeurs brutes	31/12/2009	Augmentation	Diminution	30/06/2010
Installations techniques et matériels	77 861			77 861
Autres immobilisations corporelles	898 671	83 513	7 200	974 984
Total valeurs brutes	976 532	83 513	7 200	1 052 845

L'augmentation des immobilisations corporelles correspondent principalement à des achats de matériels informatique et à des agencements divers.

➤ **La variation des amortissements des immobilisations corporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Amortissements	31/12/2009	Augmentation	Diminution	30/06/2010
Intallations techniques et matériels	77 073	393	-	77 466
Autres immobilisations corporelles	791 162	24 113		815 275
Total amortissements	868 235	24 506	-	892 741

Note 4 – Autres actifs financiers

Ils correspondent principalement aux dépôts de garantie versés sur les baux en cours et à des prêts au personnel.

Valeurs brutes	31/12/2009	Augmentation	Diminution	30/06/2010
Autres actifs financiers	113 552	1 105	25 419	89 238
Total valeurs brutes	113 552	1 105	25 419	89 238
Amortissements et provisions	-			-
Total valeurs nettes	113 552			89 238

Note 5 - Stocks et en-cours

Les variations par rapport à l'exercice précédent se décomposent comme suit :

Valeurs brutes	31/12/2009	30/06/2010
Marchandises	233 987	235 864
Matières premières	572 099	403 844
Total valeurs brutes	806 085	639 708
Amortissements et provisions	209 916	209 916
Total valeurs nettes	596 169	429 792

Les stocks sont essentiellement constitués de matériel informatique et de matériel de radiologie.

Note 6 – Clients et comptes rattachés

Valeurs brutes	31/12/2009	30/06/2010
Clients	1 922 463	1 943 811
Clients douteux, litigieux	95 766	101 894
Factures à établir		
Provision	-139 000	-143 840
TOTAL	1 879 229	1 901 865

Les clients douteux correspondent à des clients de Visiodent SA pour lesquelles la recouvrabilité présente un risque. Ces créances sont provisionnées à 100 %.

La provision correspond principalement à des créances échues pour lesquelles la recouvrabilité présente un risque au 30 juin 2010.

Note 7 – Actifs d'impôts différés

L'actif d'impôt différé est calculé sur la base d'un impôt de :

- 33.33% en France

Au 30 juin 2010, les comptes consolidés ne présentent aucune fiscalité différée eu égard à l'aspect significativement limité des écarts temporaires imposable.

Note 8 - Autres actifs courants

La ventilation des autres actifs courants se décompose comme suit :

	à - d'1 an	à + d'1 an	Total
Personnel et comptes rattachés	13 792		13 792
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 099		7 099
TVA déductible	62 303		62 303
Etat- Impôt sur les sociétés			
Débiteurs divers	29 746		29 746
fournisseurs débiteurs	4 320		4 320
Fournisseurs - Avoirs à recevoir			
Charges constatées d'avances	63 631		63 631
TOTAL	180 891		180 891

Note 9 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les suivants :

	31/12/2009	30/06/2010
Les valeurs mobilières de placement		
Compte à terme		401 167
Les disponibilités	611 949	757 147
Trésorerie et équivalents de trésorerie	611 949	1 158 314

Note 10 - Capitaux propres part du Groupe

Variation des capitaux propres

	Capital		Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Actions autodétenues		TOTAL
	Nombre	Montant					Nombre	Montant	
Capitaux propres 31/12/2009	4 204 229	672 676	1 424 783	524 325	34 777	- 371 723	-	-	2 284 840
Augmentat° capital									-
Annulation action propre									-
Affectation du résultat				- 311 224	- 60 499	371 723			-
Résultat net part du groupe de l'exercice						- 235 962			- 235 962
Distribution dividende									-
Changement de méthode comptable									-
Capitaux propres 30/06/2010	4 204 229	672 676	1 424 783	213 101	- 25 722	- 235 961	-	-	2 048 878

La variation des capitaux propres correspond à l'affectation du résultat de l'exercice 2009 et au résultat généré sur le premier semestre 2010.

Note 11 – Intérêts minoritaires

	31/12/2009	30/06/2010
Réserves minoritaires	146 284	
Ajustement Réserves Groupe / Minoritaires		
Dividendes versés aux minoritaires		
Résultat minoritaire	-9 443	
TOTAL	136 841	0

Suite à la cession de la filiale Nemotec, les capitaux propres ne font plus apparaître d'intérêts minoritaires.

Note 12 - Provisions

Nature des provisions	31/12/2009	Dotations	Reprises		30/06/2010
			Reprises utilisées	Reprises non utilisées	
Provisions pour litiges	77 000	0	30 000		47 000
Indemnités départ retraite	148 951	159			149 110
Total	225 951	159	30 000	-	196 110

Provision pour engagement de retraite :

Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice sur la base des conventions collectives en vigueur dans l'entreprise, en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier.

Les principales variables de ce calcul sont les suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans,
- Taux d'actualisation : 3 %,
- Taux de progression salariale : 2 %,
- Table INSEE de 2005,

Au 30 juin 2010, le montant des indemnités de départ en retraite a été évalué selon un calcul actuariel pour la société VISIODENT SA à 149 110 €uros.

Note 13 - Emprunts et dettes financières à long terme

Les emprunts et dettes financières à long terme s'analysent comme suit :

	Echéance moins 1 an	Echéance +1an - 5 ans	Echéance plus 5 ans	Total
Emprunt bancaire	147 119	141 193		288 312
Emprunt OSEO	60 000	320 000		380 000
Total emprunts et dettes financières	207 119	461 193		668 312

Les emprunts ont été souscrits par VISIODENT SA. Les taux appliqués sont des taux fixes et taux variables, le Groupe se trouve par conséquent exposé à la fluctuation des taux.

Le taux d'intérêt appliqué à l'emprunt bancaire est un taux fixe annuel de 4.80 %. Le capital emprunté était de 700 K€ Le montant remboursé sur le premier semestre de 2010 s'élève à 71 K€

Le taux d'intérêt appliqué à l'emprunt OSEO est un taux variable correspond à l'EURIBOR 3 MOIS majoré de 1.6% par an. De plus, OSEO perçoit une rémunération trimestrielle égale à 0.0394 % du quart du chiffre d'affaires annuel hors taxe. Cet emprunt pourra être converti en prêt à taux fixe sur demande l'emprunteur. Le taux fixe retenu lors de la conversion sera égal au CNO TEC 5 majoré 1.8 %. Le CNO TEC 5 est le taux de rendement actuariel d'une Obligation Assimilable du Trésor (OAT) fictive d'échéance constante exactement égale à 5 ans. Ce taux est publié par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le montant remboursé sur le premier semestre de 2010 s'élève à 30 K€

Les emprunts du groupe décrit ci-dessus ne sont soumis à aucun risque de liquidités et le Groupe respecte ses obligations.

Note 14 – Autres dettes et passifs courants

Les autres dettes et passifs courants sont ventilés comme suit :

	31/12/2009	30/06/2010
Clients créditeurs		9 369
Clients - Avoirs à établir		1 808
Dividende à verser		
Autres créditeurs	10 857	10 380
Contrats de maintenance	1 130 075	1 136 605
TOTAL	1 140 932	1 158 162

Les ventes de maintenance représentent des contrats s'étalant sur 12 mois. La partie facturée d'avance correspond à la durée restant à courir sur l'exercice suivant.

Les produits constatés d'avance ont été déterminés comme par le passé à partir d'un prix de revient standard.

Note 15 – Information relatives aux rémunérations des dirigeants :

Les seules transactions avec des parties liées concernent les dirigeants.

La Direction du Groupe comprend les membres du Conseil d'Administration de la société et les membres du Comité de Direction, constitué conformément à IAS 24 de personnes ayant directement ou indirectement l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités du groupe VISIODENT.

La rémunération des principaux dirigeants peut se ventiler comme suit :

	30/06/2009	30/06/2010
Rémunérations totales	233 434	232 694
Avantages à court terme		
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiements en actions ou assimilés		
TOTAL	233 434	232 694

Les passifs figurant au bilan au titre de rémunérations (et/ou autres avantages) des dirigeants s'élèvent à 37 183 euros.

C - NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Note 16 – Chiffre d'affaires par nature :

Le chiffre d'affaires par nature s'analyse comme suit :

en K€	30/06/2009	30/06/2010
Ventes de produits	2 247	1 034
Ventes de services	2 167	1 932
TOTAL	4 414	2 966

Note 17 – Charges externes

Ce poste s'analyse comme suit :

en K€	30/06/2009	30/06/2010
Loyers	-99	-100
Assurances	-21	-14
Honoraires et commissions	-108	-166
Services extérieurs	-401	-416
Divers	-115	-77
TOTAL	-744	-773

Note 18 – Dotation aux amortissements et provisions

en K€	30/06/2009	30/06/2010
Dotation aux amortissements	-343	-352
Dotation aux amort. Immobilisations incorp	-307	-328
Dotation aux amort. Immobilisations corp.	-36	-25
Dotation et reprise de provisions	-2	25
Provision pour indemnités de départ à la retraite	-2	
Provision pour dépréciation actifs circulants		-5
Provision pour risques et charges		30
	-345	-327

Note 19 – Autres produits et charges opérationnels

en K€	30/06/2009	30/06/2010
Autres charges opérationnelles	-93	92
Indemnités transactionnelles versées aux salariés	-85	-43
Résultat de cession Nemotec		136
Divers	-8	
Autres produits opérationnels	31	1
Indemnités diverses à recevoir	20	
Avoir sur exercice antérieur	11	
Divers		1
Total	-62	93

Note 20 – Coût de l'endettement financier net

en K€	30/06/2009	30/06/2010
Produits de trésorerie & équivalents de trésorerie	2	2
Résultat de changes	1	1
Résultat sur cession de VMP	3	
Intérêts sur compte à terme		1
Escomptes	-2	
Coût de l'endettement financier brut	-25	-14
Intérêts sur emprunt OSEO	-6	-4
Intérêts sur emprunt bancaire	-11	-8
Intérêts sur billet à ordre	-5	
Divers	-3	-2
Coût de l'endettement financier net	-23	-12

Note 21 – Résultat par action :

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre d'actions en circulation déduction faite du nombre d'actions auto détenues.

Le résultat dilué par action est calculé en ajoutant au nombre d'actions en circulation, le nombre potentiel d'action à créer dans l'hypothèse d'une conversion en actions de tous les instruments potentiellement dilutifs.

30/06/2010

Résultat Net (part du groupe)	-	235 961
Nombre d'actions composant le capital social		4 204 229
Nombre d'actions autodétenues		-
Nombre d'actions en circulation		4 204 229
Résultat par action en €	-	0,0561
Résultat par action dilué en €	-	0,0561

D - AUTRES INFORMATIONS

Note 22 – Transactions avec les parties liées

- Avec les filiales :

Il s'agit des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du groupe. Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différentes natures :

- Achat ou vente de marchandises ou prestations de services,
- Marge sur stock,
- Créances clients ou dettes fournisseurs,
- Compte courant

- Avec les dirigeants :

En plus des éléments en note 15, les dirigeants perçoivent des royalties correspondant à 2.5% chacun des ventes des produits suivants :

- RSV HD Viewwireless,
- RSV HD Wireless,
- RSV HD USB.

Le montant comptabilisé au 30 juin 2010 est de 34 974 euros.

Note 23 - Engagements hors bilan

Néant

Note 24 - Charges de personnel et effectif du groupe à la clôture

L'effectif employé au 30 juin 2010 est de 38 personnes et il est composé uniquement des salariés de la société SA Visiodent.

Note 25 – Information relative au Droit Individuel de Formation

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-391 du 04 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai, et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Au 30 juin 2010, 4200 heures de formation ont été acquises par les salariés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation.

Le Groupe VISIODENT ne constate pas de provision au titre du Droit Individuel de Formation, considérant l'existence d'une contrepartie future (conformément à la politique du Groupe). Les formations prises au titre du Droit Individuel à la Formation répondent à un besoin de développement de compétences dans les domaines d'activités du Groupe. Par ailleurs, les demandes de formation déposées par des salariés ayant quitté le Groupe ou exemptés d'activité en fin de carrière sont négligeables

Note 26 – Information sectorielles

Le chiffre d'affaires par zone géographique s'analyse comme suit :

en K€	30/06/2009	30/06/2010
Chiffre d'affaires France	2 808	2 437
Chiffre d'affaires Export	1 606	528
TOTAL	4 414	2 966

La ventilation des immobilisations nettes par zone géographique se présente comme suit :

en K€	France		International	
	30/06/2009	30/06/2010	30/06/2009	30/06/2010
Immobilisations incorporelles	1 414	1 131	92	0
Immobilisations corporelles	120	159	27	1
Immobilisations financières	116	89	33	0
Total	1 650	1 379	152	1

2 ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER

2.1 Responsables

Monsieur Michel OHNONA, en tant que Président directeur général et Monsieur Jacques SEBAG en tant que Directeur général délégué de la société VISIODENT, sont responsables de l'information financière et du rapport annuel financier ainsi que du rapport financier semestriel.

Leurs coordonnées sont les suivantes :

Monsieur Michel OHNONA
Visiodent
30 bis, rue du Bailly
93210 La Plaine Saint Denis

Monsieur Jacques SEBAG
Visiodent
30 bis, rue du Bailly
93210 La Plaine Saint Denis

2.2 Attestation

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes semestriels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport ci-après présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Michel OHNONA
Président directeur général

Jacques SEBAG
Directeur général délégué

3 RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

I - EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE

1. MARCHE DES AFFAIRES – RESULTATS DU GROUPE

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2010 s'affiche à 2 965 816 Euros contre 4.413.800 Euros en 2009, soit une baisse de 12% à périmètre comparable.

Le périmètre ne comprend plus que la France et l'Italie, la filiale espagnole Nemotech ayant été cédée en début d'exercice.

Cette baisse du chiffre d'affaires, due encore à l'érosion des ventes de la radiologie, a entraîné une perte sur le semestre de 235 962 Euros .

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2010

Le Business Model de Visiodent va de plus en plus revenir à une société de logiciels et services associés, le rôle de la radiologie devenant moins prépondérant .

Dans cet esprit un nouveau service de télé secrétariat a été lancé, des services de sauvegarde à distance, de réalisation de sites Internet pour les dentistes .

De même un chantier de grande importance a été lancé dans le but de réaliser une toute nouvelle version du logiciel intégrant toutes les nouvelles technologies possibles (tactile,64 bits). Tout ceci entraîne un surcroit de recours à la sous traitance .

La filiale italienne, dont l'activité est pratiquement nulle, sera liquidée avant le 31 decembre 2010.

3. RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES 6 MOIS RESTANT DE L'EXERCICE

Les six mois restant de l'exercice ne devraient pas comporter de risques majeurs supplémentaires .

II - SOCIETE MERE

1. RESULTATS

Au 30 juin 2010, la Société VISIODENT a réalisé un chiffre d'affaires de 2.965.816 € contre 3.363.691 € au 30 juin 2009.

A la même date, les charges d'exploitation s'élevaient 3.426.882 € contre 3.222.914 € au 30 juin 2009 et le résultat d'exploitation ressort en définitive à -311.597 € contre 232.739 € au 30 juin 2009.

Les produits et les charges financières atteignent respectivement 427.160 € et 14.768 € soit un résultat financier de 412.392 €

Le résultat courant avant impôt s'établit à 100.795 € Il était de 211.244 € au 30 juin 2009 et le bénéfice, après résultat exceptionnel et impôts sur les sociétés, ressort à -365.961 € contre 96.471 € au 30 juin 2009.

2. ACTIVITE

Dans la mesure où l'activité de la filiale italienne est pratiquement nulle l'activité de la société mère est pratiquement égale à celle du groupe

**4. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES SEMESTRIELS**

AUDIT DE FRANCE - SODIP

63, rue de Villiers
92200 NEUILLY SUR SEINE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de
Paris

FIDREX

Membre de Jeffreys Henry International
14, rue de la Pépinière
75008 PARIS

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société VISIODENT, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 31 août 2010

Les Commissaires aux Comptes

AUDIT DE FRANCE – SODIP

FIDREX

membre de Jeffreys Henry International

Laurent GINET

Didier NATTAF